

Journal des traducteurs Translators' Journal

Un mot aux rédacteurs

R. E. Surzur

Volume 4, Number 1, 1er Trimestre 1959

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1061536ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1061536ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Surzur, R. (1959). Un mot aux rédacteurs. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 4(1), 67–69. <https://doi.org/10.7202/1061536ar>

UN MOT AUX REDACTEURS

Pour faciliter la tâche de l'imprimeur, je demanderais aux rédacteurs attitrés et bénévoles de bien vouloir se conformer aux directives suivantes :

- ◆ **DISPOSITION** : — taper les articles sur papier blanc de format 8½ x 11, en double exemplaire, en laissant une bonne marge; n'écrire que d'un côté, à double interligne;
 - donner un titre à l'article et écrire en dessous, dans l'ordre suivant : le prénom, le nom (en majuscule), le lieu de résidence habituelle de l'auteur;
 - diviser en paragraphes d'une façon bien claire; pour les articles techniques, numérotter les paragraphes ainsi que leurs subdivisions s'il y a lieu (cf. article signé Smeaton in *J. des T.*, III / 3 : 122);
 - insérer dans le corps du texte les références et les notes d'auteur en les plaçant sous la ligne où figure la note par deux traits; elle prendra par la suite sa place normale en bas de page au moment de la mise en page;
 - bien relire le texte avant de l'envoyer, en vérifiant la ponctuation.
- ◆ **CARACTÈRES** : — *romain* : frappe ordinaire;
 - italique* : frappe ordinaire soulignée d'un trait;
 - gras* : frappe ordinaire soulignée de deux traits;
 - capitale* : frappe majuscule.
- ◆ **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES** : — être le plus complet possible.

¶ Pour les livres, adopter le protocole suivant :

Malgorn, Guy, *Lexique technique français-anglais. (Machines-outils, mines, travaux publics)*. Paris, Gauthier-Villars, [3e édition] 1956. xxviii — 475 p. Ceci correspond à l'ordre conventionnel suivant : Nom de l'auteur — virgule — prénom (ou initiale suivie d'un point) — virgule — titre de l'ouvrage en italique — point — lieu de publication — virgule — nom de l'éditeur — virgule — année — point. Si le rédacteur le veut il peut donner d'autres précisions telles que : le nombre de pages, le format, le numéro de la page, etc... Il peut même ajouter des remarques personnelles à condition de les mettre entre crochets.

¶ Pour les articles, adopter le protocole suivant :

Smeaton, B. H., « Translation, Structure, and Lexicography », *Journal des Traducteurs* III. 3 (1958) : 122-130.

On notera que le protocole diffère ici légèrement; le titre de l'article est mentionné entre guillemets sans souligné, alors que le titre de la revue est en italique et par conséquent souligné; pour la référence, donner le tome — un point — la livraison — l'année entre parenthèses — deux points — indication de la première et de la dernière page, ou de la page citée — un point. Dans le cas de revues fréquemment citées, on peut abréger le titre suivant un protocole précisé dans une note. Le Journal s'abrége en *J. des T.*

- ◆ **CORRECTION DES ÉPREUVES** : — indiquer les corrections clairement en marge, au stylo à bille, en utilisant le protocole conventionnel habituel (Cf. *Petit Larousse*).

Je remercie d'avance les rédacteurs qui voudront bien suivre ces normes; en assurant l'uniformité dans les textes remis, ils feront gagner un temps précieux au secrétariat et à l'impression.

Le rédacteur en chef
R. E. SURZUR